HAL
open science

L'INTERPRÉTATION COMME MÉTHODE. Le rapport du chercheur avec le discours qu'il analyse

Michel Henri Messu

▶ **To cite this version:**

Michel Henri Messu. L'INTERPRÉTATION COMME MÉTHODE. Le rapport du chercheur avec le discours qu'il analyse : Communication au Colloque International pluridisciplinaire"DE L'INTERPRÉTATION", Besançon, 15-16 mai 2003. 2003. halshs-00257610

HAL Id: halshs-00257610

https://shs.hal.science/halshs-00257610

Preprint submitted on 19 Feb 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colloque International pluridisciplinaire

DE L'INTERPRÉTATION

Besançon, 15-16 mai 2003

Michel MESSU

L'INTERPRÉTATION COMME MÉTHODE

Le rapport du chercheur avec le discours qu'il analyse

L'analyse de contenu, on le répète à satiété, oscille toujours entre les pôles opposés de la rigueur de l'objectivation, si possible quantifiable, et de la fécondité de la subjectivité. Comme dans bien d'autres cas cette bipolarité est très classiquement perçue

comme antagonique, et ce couple infernal a tendance à enfermer la réflexion dans une dichotomie insoutenable. D'où les tentatives de dépassement par renoncement à l'un des termes et accentuation du poids de l'autre pôle. Cette unilatéralisation prend soit la forme d'une comptabilité d'éléments de signification, le chiffrage des occurrences devenant le *nec plus ultra* de la technique « objective », soit celle d'une transcendantale intuition, apanage de la technique « subjective » qui a réussi.

Quantophrénique ou intuitif, l'analyste, ici, ne saurait longtemps échapper à l'aporie qui le guette. Qu'on lui fasse le procès de verser dans l'illusion de la neutralité du chiffre ou celui de se réfugier dans l'ésotérisme introspectif, l'erreur première reste que la question du rapport qu'entretient le chercheur avec le discours qu'il analyse ne se ramène pas à celle d'un choix entre l'objectivité et la subjectivité.

D'abord, parce qu'un tel choix est en deçà de la question épistémologique véritable, laquelle porte avant tout sur les conditions d'intelligibilité du monde. Intelligibilité qui ne saurait être consubstantiellement attribuée soit sujet, soit à l'objet. Autant dire que la dichotomie classique est un obstacle à la réflexion méthodologique, et que celle-ci doit plutôt s'évertuer à intégrer l'antagonisme de départ. C'est-à-dire, penser les modalités par lesquelles une subjectivité (celle du chercheur) se retrouve à même d'énoncer une proposition susceptible d'être acceptée pour objectivement fondée, donc non simplement dépendante du sujet qui l'énonce, non seulement réductible ou relative à celui qui l'énonce.

En somme, pour pouvoir se prononcer sur le rapport qu'entretient le chercheur avec le discours qu'il analyse ou, pour le dire autrement, pour décider du statut épistémologique de ce que l'on a coutume d'appeler une analyse de contenu, il importe d'arrêter quelques « points de vue », ou mieux, points à partir desquels on peut tenter de voir. Et il n'est pas dit que nous devrions toujours suivre ceux que l'on a adoptés jusqu'ici.

Pour être volontairement schématique, nous n'envisagerons que trois « points de vue », que nous ferons précéder d'un rappel concernant le but de l'analyse de contenu. Le premier « point de vue » traitera de la nature du sens dont il peut être question dans l'analyse de contenu. Le rapport au sens, dirons-nous, réclame sûrement une ontologie. Mais plutôt qu'une ontologie de l'essence, nous prônerons une ontologie de la relation. En deuxième lieu, nous nous prononcerons sur la manière d'envisager la subjectivité du chercheur. Loin d'en faire le bouc-émissaire d'une épistémologie de sens commun, nous souhaiterions l'intégrer un peu mieux dans la démarche d'analyse elle-même. Enfin, notre troisième « point de vue » nous engagera dans la voie d'une herméneutique de l'entretien de recherche dans laquelle l'interprétation adviendra au statut de méthode.

Le but de l'analyse de contenu

Bernard R. Berelson, figure emblématique s'il en est des méthodes dites d'analyse de contenu, avait nettement établi que l'objet de l'analyse de contenu est la recherche du sens. Lorsqu'il rappelle les antécédents de la procédure qu'il entend mettre au point, c'est du sens contenu dans la forme de communication qu'est par exemple un article de presse dont il s'agit. De même, le développement des sciences sociales dans les années 20-30 et l'intérêt porté à la communication de masse, comme le message de propagande dans les années 40, confirment que c'est toujours le sens que l'on cherche à appréhender avec cette technique.

Notons au passage, à la suite de Laurence Bardin, que ces premiers travaux en matière d'analyse de contenu se sont effectués dans un contexte théorique largement dominé par le behaviorisme. Le discours produit se décrit comme un comportement réponse face à un stimulus. Rien d'étonnant donc que tout ce qui peut ressembler, de près ou de loin, à une intervention *sui generis* du sujet soit révoqué en doute et abandonné au profit d'un

dénombrement de signes réputés purs de toute intuition. Et que les promoteurs américains de l'analyse de contenu aient volontiers embouché les trompettes de ce comportementalisme de première génération, voilà qui devient très compréhensible, mais n'interdit nullement d'adopter un autre point de vue. D'autant que lesdits promoteurs ont parfois eux-mêmes modifié leur point de vue. Laissons là l'anecdote.

Que ce soit sur la base d'un découpage thématique ou sur celle d'une approche privilégiant la relation entre les éléments constitutifs du discours, l'analyse de contenu comporte toujours une intervention de l'analyste sous forme d'opération à faire subir aux éléments du discours. Mais toujours en souhaitant ni déformer, ni perdre en cours de route l'essentiel du sens contenu dans le discours –quoique « contenu » soit des plus ambigus ; comme je le proposerai par la suite, « contenu » est moins à entendre dans le sens de « emprisonné dans » et beaucoup plus dans celui de « dilué dans » ou simplement co-présent avec toutes sortes d'autres choses. Ce qui revient toujours à dire qu'en aucun cas on ne doit perdre de vue que le <u>but</u> de l'analyse de contenu reste la production <u>d'un sens inhérent au discours considéré</u>.

C'est bien pourquoi, au moins dans un souci didactique, l'analyse de contenu est d'abord redevable à des pratiques que l'on tient en lisière de la voie royale que traceront ses promoteurs dans les années 50 (notamment par le *Social Science Research Council's Committee and Psychology)*. On pensera à l'analyse des mythes, à l'exégèse des textes sacrés, à l'interprétation des rêves. Car s'il importe sûrement d'éviter la subordination de l'analyse de contenu aux présupposés d'une discipline – entendons d'abord la linguistique et la psychologie -, il importe tout autant de ne pas verser dans l'illusion selon laquelle l'analyse de contenu serait elle-même une discipline. Elle reste une technique qui a besoin de pratiquer l'éclectisme.

De ce point de vue, l'analyse de contenu a peut-être tout intérêt à redécouvrir ses antécédents et à se réapproprier sa préhistoire.

Quel sens ?

Dans l'analyse de contenu, à partir du moment où l'on s'est accordé pour reconnaître que le discours qui est l'objet de cette analyse est effectivement « sensé », on cherche généralement à se prononcer sur le « niveau » de sens auquel on accède. Autrement dit, on exclut l'hypothèse du malin génie manipulateur réduisant la recherche à l'illusion la plus radicale et confinant le chercheur dans un solipsisme vertigineux.

Donc, en dehors du Malin, rien n'empêche l'accès au sens. Mais si celui-ci n'est pas inaccessible, il est pour le moins inconnu, non encore « dévoilé », en attente de reconnaissance en quelque sorte. Ce que, dans un langage plus contemporain, on gradue du caché au manifeste, en passant par le latent. Mais à présenter ainsi les choses, on perd parfois l'enjeu premier de la relation discursive.

Celle-ci ne vise pas d'abord à instituer, comme dans un jeu de cache-cache, un qui sait et l'autre qui ne sait pas. Comme lorsqu'il s'agit de faire parler un témoin. Il y a même à l'occasion un raffinement ludique qui consiste à subvertir l'ordre de départ pour transformer en ignorant celui qui croyait savoir et en savant celui qui jusqu'alors ignorait tout. Le problème ici est celui du statut de la parole dans la relation discursive. Mais la relation discursive est d'abord à regarder comme celle qui suppose et établit la relation entre <u>deux pouvoirs de compréhension</u>.

Ces deux puissances de compréhension, locuteur et allocutaire, sont, comme le disait Francis Jacques, « des instances en relation actuelles » procédant à une « mise en

discours » [1]. Ce *primum relationis*, non seulement réclame une ontologie dialectique du Même et de l'Autre, mais encore, tend à discréditer toute ontologie de l'essence, pour ce qui est de la signification en tout cas. Nous n'aurions à notre disposition qu'une signification à « usage domestique », pour reprendre la formule de Quine. Encore une fois, le sens auquel nous pouvons légitimement prétendre reste donc bien celui qui prend corps dans la relation interlocutive [2].

Ce qui a du sens, ou comme on a pu le dire, ce qui fait sens dans le discours que nous nous proposons d'analyser, c'est ce que nous pouvons mettre en commun. Pour réutiliser une nouvelle fois une formulation de Francis Jacques, la « mise en discours conjointe implique à son tour une mise en commun du sens des énoncés » [3]. Répétons le, cette communauté du sens n'est bien sûr pas à entendre comme une proposition faisant rappel d'une ontologie essentialiste, même renouvelée. Elle est, au contraire, l'hypothèse théorique la moins coûteuse sur le plan ontologique puisqu'elle ne fait que décrire le contenu de la relation interlocutive et ne présuppose donc rien d'autre que cette dernière.

Par conséquent, et pour reprendre notre question précédente, s'il peut exister, dans un discours, des niveaux différents de sens, celui qui intéresse l'analyste est au premier chef celui qu'atteint la relation interlocutive. Ce disant, nous n'interdisons pas à l'analyse de contenu d'atteindre des niveaux latents, inconsciemment présentés par le locuteur. Nous excluons seulement qu'ils soient tenus pour une présentation inconsciente du psychisme de celui-ci, et qu'ils soient les seuls dignes d'intérêt, voire de sens. Bien souvent, ce que l'on pense être un accès au latent du discours n'est qu'une défaillance à saisir le *patterning* indigène, comme aurait dit Edward Sapir [4].

---

[1] Voir Francis Jacques, 1982, *Différence et subjectivité*, Paris, Éditions Aubier Montaigne.
[2] Il conviendrait peut-être de rapprocher ce point de vue de certaines des conceptions de Pierre Bourdieu formulées, il est vrai, en d'autres termes.
[3] Francis Jacques, 1982, *Différence... Op. cit.*
[4] Voir Edward Sapir, 1967 pour la trad. franç, *Anthropologie-1, culture et personnalité*, Paris, Les Éditions de minuit.

De la subjectivité

L'influence behavioriste certainement, mais aussi l'exaltation objectiviste, ont conduit l'analyse de contenu à renoncer à ce qui en avait peut-être fait sa richesse : la subjectivité de l'analyste. Dès les années 50 aux États Unis, la chose est entendue, c'est le coefficient de subjectivité trop important de l'analyse thématique classique qui ruine les espoirs mis dans l'analyse de contenu. Cette dimension « impressionniste » de la technique est sommée de marquer le pas devant la puissance conjuguée de la linguistique structurale, de la théorie de l'information et du calcul électronique. De fait, comme le notera Ithiel de Sola Pool en 1959, les techniques laissant ouvertement une part à l'appréciation intuitive de l'analyste ont désormais un statut marginal.

Notre option, on l'a compris, ne consiste pas à jouer l'objectivité contre la subjectivité, ou l'inverse. Elle se propose de tenir la gageure d'incorporer la subjectivité dans la démarche d'objectivation scientifique. Encore faut-il préciser le statut que cette subjectivité va pouvoir recevoir dans la démarche.

La subjectivité de l'analyste est-elle une subjectivité ordinaire ? Celle du commun des mortels, simplement un peu plus réceptive ? Ou bien est-elle déjà dans un au-delà empathique ? Et faut-il, dès lors, lui intenter le procès d'être toujours en puissance de subversion, de détournement et de falsification ? Á moins qu'on ne lui reconnaisse une sorte d'état de grâce au bénéfice de la neutralité axiologique dont elle saurait faire montre ? Bien entendu la réponse ne peut être formulée aussi simplement. Elle participe d'un ensemble plus vaste d'interrogations auquel nous tenterons modestement de contribuer.

Qu'elle soit potentiellement source d'interprétations abusives, il n'y a rien là de troublant. Le problème de méthode ne saurait consister à interdire toute manifestation de la

subjectivité. C'est plus qu'illusoire, c'est impossible. Et, c'est inutile. Le problème de méthode est bien plutôt de chercher à contrôler les modalités de l'interprétation. Ce qui est regrettable, ce n'est pas qu'on ait produit, à un moment donné, une interprétation abusive. C'est d'avoir voulu s'en tenir là et d'y avoir adhéré sans autres formes de vérification. La défaillance subjectiviste est simplement à tenir pour une sorte d'approximation expérimentaliste. Quant à ce contrôle des modalités de l'interprétation, il relève pour une bonne part de dispositions empiriques. Telles celles que nous propose D. P. Cartwright : choix judicieux des codeurs, pratique du *Round Robin*, etc. [5]

Mais plus fondamentalement, c'est d'une véritable acculturation dont il s'agit. Car, comme l'avait remarqué M. Pécheux, « un texte n'est analysable qu'à l'intérieur du système commun de valeurs qui a un sens pour les codeurs et constitue leur mode de lecture » [6]. Du coup, c'est dans les choix effectués par l'analyste que gît la difficulté de la procédure. Mais aussi, n'en doutons pas, que se joue sa fécondité. Car, si l'on en appelle aux capacités de choix de l'analyste, à son intuition analytique, bref à son « art », gageons que nous atteignons-là la part de l'impondérable, voire de l'irrationnel, en tout cas de l'irréductible qui se rencontre dans toute démarche de connaissance, et, n'hésitons pas à l'affirmer, dans toute démarche de connaissance scientifique. Ce que Quine appelle les « clauses de contenu » –c'est-à-dire ces manières holophrastiques de faire sens qui réfléchissent au moins autant l'état d'esprit du locuteur que l'état des choses énoncées–, décrivent, en un sens, la démarche fondamentale de l'analyste [7].

En somme, ce qui importe surtout, est de souligner combien cette subjectivité doit être *instrumentale*. Partant, combien son instrumentation devient capitale. Et par là, nous

---

[5] Voir D. P. Cartwright, « L'analyse du matériel qualitatif », *in* L. Festinger et D. Katz, 1959, *Les méthodes de recherche dans les sciences sociales*, Paris, PUF.
[6] M Pécheux, 1969, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.
[7] Voir W. V. Quine, 1993 pour la trad. franç de Maurice Clavelin, *La poursuite de la vérité*, Paris, Les Éditions du Seuil.

voulons d'abord parler de conditions d'usage valide et de contrôle possible des procédures d'usage de cette subjectivité.

De l'interprétation

De ce qui précède, on devrait pouvoir s'accorder pour reconnaître que l'analyse de contenu reste fondamentalement une technique d'interprétation du discours d'autrui.

A vouloir cantonner l'analyse de contenu dans une fonction purement descriptive du fait linguistique, on réduit sérieusement sa capacité à participer au processus de production de la connaissance. Au mieux, on en fait un accessoire ne pouvant opérer qu'à l'intérieur d'un cadre théorique ou disciplinaire prédéfini. C'est une amputation réelle de la technique. Et encore une fois, si l'analyse de contenu n'est pas une discipline scientifique, elle n'a pas non plus pour vocation de servir de faire-valoir à l'une ou l'autre des disciplines académiques.

Nous tenons donc à maintenir pour l'analyse de contenu ce qui a été sa vocation originelle, savoir : être un instrument de production de connaissances nouvelles. Autrement dit, être un moyen, une technique au service de la connaissance en général. Ce sont seulement les caractéristiques de cette connaissance, les contenus de savoir produits qui donnent de la coloration disciplinaire aux résultats obtenus.

De ce point de vue, c'est tout à fait judicieusement que les auteurs du fameux *Manuel d'analyse de contenu* ont pu estimer que « l'analyse de contenu est avant tout *une pratique inscrite dans une pragmatique* », voulant dire par là – c'est eux qui apportent cette explication – que l'analyse de contenu est un moment d'un processus d'investigation de la réalité dans un but préfixé [8]. L'analyse de contenu n'est donc qu' « une partie de ce processus

[8] Rodolphe Ghiglione, Jean-Léon Beauvois, Claude Chabrol et Alain Trognon, 1980, *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, Armand Colin, p. 5.

qui la dépasse et la surdétermine, lui conférant ainsi ses critères de pertinence » [9]. Nous ne suivrons pas toutefois les auteurs lorsqu'ils opposent cette pragmatique à la logique de la recherche scientifique.

Cela dit, si l'analyse de contenu participe d'un processus d'investigation du réel, elle peut le faire à un double titre. Soit au titre de l'administration de la preuve, soit à celui de la suggestion intuitive.

C'est l'occasion de noter, par parenthèse, que se fait jour dans bien des travaux une tendance à la réduction abusive du potentiel de l'analyse de contenu. Cette réduction se fait à la faveur d'une confusion entre les deux possibilités évoquées à l'instant. Ce qui transforme l'analyse de contenu en une sorte de synonyme d'exhibition des éléments de la preuve. Comme si l'analyse de contenu ne pouvait obtenir ses lettres de noblesse épistémologique qu'en se cantonnant dans le rôle subalterne de l'assesseur dans la démonstration.

C'est oublier que si la connaissance scientifique se présente sous forme discursive, en ayant tout particulièrement recours au procédé démonstratif, cela tient beaucoup moins à sa nature intrinsèque, ou à ce qu'on a pu appeler ainsi, qu'aux modalités d'acceptabilité du jugement scientifique sur lesquelles on arrive à s'accorder.

Administrer la preuve n'est pas le dernier cri de la découverte scientifique, c'est un mode de construction de l'accord entre chercheurs et de réception de l'intuition heuristique. Partant, cela n'exclut nullement, et ne saurait le moins du monde déconsidérer la démarche intuitive. Ce ne devrait pas être seulement pour l'anecdote que l'homme de science reconnaisse que : *c'est le raisonnement qui prouve, mais c'est l'intuition qui trouve.*

C'est donc la fonction intuitive de l'analyse de contenu qui nous semble devoir être réaffirmée –ce qui ne veut pas dire, cela va de soi, qu'il faille dénier tout intérêt à l'autre

---

[9] *Ibid.*

fonction de l'analyse de contenu : sa fonction descriptive. Mais c'est bien cette fonction intuitive que nous appelons heuristique lorsque nous avons en vue la finalité de l'analyse de contenu.

Sans procéder pour autant à l'exégèse de l'expression, dans tous les cas, parler d'« analyse de contenu » c'est mettre l'accent sur l'aspect analytique de la technique, et donc, *a fortiori*, sur sa vocation à l'explication. Il ne faut pas perdre de vue que le découpage auquel procède chaque analyse est, de fait, une modalité de la compréhension, un moyen d'intelligibilité renouvelée. Mais, n'est-ce pas déjà là toute la portée du deuxième précepte du *Discours de la méthode* de Descartes ? Celui qui préconise, selon sa formulation, « de diviser chacune des difficultés (…) en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre ». Bref, à l'instar de la méthode cartésienne, nous pourrions qualifier l'analyse de contenu – dans la portée que nous venons de lui reconnaître – d'analyse réflexive.

Toutefois, en abandonnant ici Descartes et son épistémologie de la simplicité, pour retrouver celle d'un Bachelard par exemple, laquelle revient à dire que c'est en complexifiant le raisonnement que la science simplifie le réel, nous affirmerons qu'il paraît crucial de reconnaître à l'analyse de contenu le pouvoir de susciter, par le découpage justement, l'intelligibilité de l'objet étudié.

Autrement dit, s'agissant de l'analyse de contenu, comprendre et expliquer n'entrent pas dans l'opposition méthodologique qui les caractérise en d'autres circonstances. Comprendre et expliquer relèvent ici d'une seule et même procédure. C'est dans le même mouvement que l'intuition et l'administration de la preuve opèrent. C'est bien pourquoi il me semble condamnable de cantonner, comme cela se fait parfois dans les sciences sociales, l'analyse de contenu à un usage seulement probatif. Cet usage déprécie la technique puisqu'il revient à en faire un simple pourvoyeur de citations *ad hoc*. Cet usage est fallacieux, pouvons-

nous ajouter encore, puisqu'il substitue la collection des exemples à la compréhension et à l'explication.

Enfin, c'est peut-être avec cette acception de l'analyse de contenu que, dans les sciences sociales, l'explication va pouvoir retrouver à la fois son étymologie et ses impératifs épistémologiques. Avec l'analyse de contenu, expliquer revient bien à « déplier », « développer » la pensée de son interlocuteur. Et en même temps, elle permet de prendre la distance nécessaire pour que l'adhésion au sens, ou l'acceptation du sens, ne se fasse pas par simple adhérence à son énoncé.

En somme, l'analyse de contenu en tant qu'analyse réflexive réclame non la passivité mais l'activité de l'analyste. Comprendre et expliquer exigent ce que l'on peut métaphoriquement appeler l'énergie créatrice du chercheur, en tout cas ce qui relève en propre de sa subjectivité. Car finalement, c'est dans sa capacité à débusquer le sens dans les replis compacts de la pensée exogène, ou pour le dire autrement, dans sa réussite à fournir une claire compréhension de ce qui, par trop d'évidence, apparaît comme pensée tautologique, ou, par trop de mystère, comme pensée absconse, que réside la compétence de l'analyste. Ce qui revient à dire que ce sont ses capacités subjectives d'interprétation qui lui sont reconnues.

En tant que méthode d'investigation du sens et technique heuristique, l'analyse de contenu réclame, comme modalité essentielle, la puissance d'interprétation de l'analyste. Dès lors, ne peut-on pas mieux comprendre le désappointement d'un Berelson qui, après de longues années de recherches et de tentatives de codification de plus en plus fines de la procédure, en arrive à estimer qu' « en fin de compte, il n'y a pas de substitut aux bonnes idées ». Ce disant, n'était-il pas au plus près de ce que peut autoriser l'analyse de contenu ?

Michel MESSU

Université de Nantes

GRASS-IRESCO-CNRS